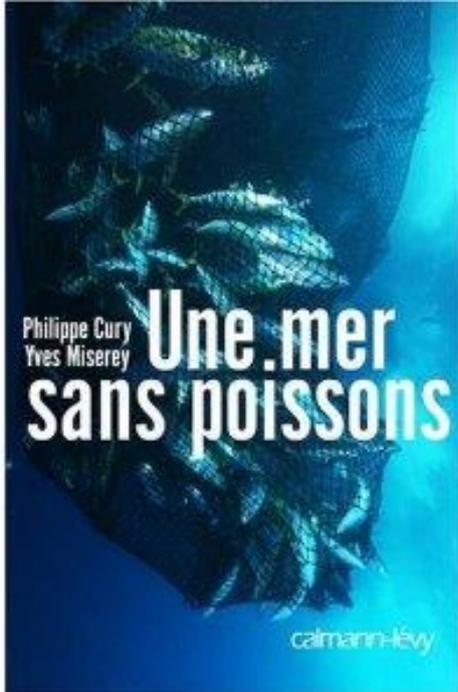


Proposition de séquence : Gérer les océans et leurs ressources

→pour débiter la séance : couverture du livre « Une mer sans poisson »



Faire réfléchir les élèves :

-Qu'est-ce que la parution d'un tel livre en 2008 sous-entend ?

-A qui la couverture impute-t-elle la responsabilité ? indice ?

Problématique : **Dans le domaine de la pêche, les ressources océaniques sont-elles sans limites ? Une gestion durable des ressources océaniques est-elle envisageable ?**

Plan :

I. Etude de cas : la pêche à la crevette à Madagascar (2h)

A. Une pêche pour des besoins différents (=pilier société)

B. L'or rose (=pilier économique)

C. La crevette : une ressource inépuisable ? (=pilier environnement)

II. Mise en perspective (1h30)

A. Des ressources convoitées (=pilier éco et société)

B. Des ressources exploitées (=pilier environnement)

C. Des ressources mieux préservées (=DD)

Etude de cas (2h : 1h autonomie et 1h correction)

Objectif : rivalités que suscite l'exploitation de la ressource océanique et gestion durable de la ressource.
Compétence du socle : Lire et comprendre différents langages (images, vidéos, cartes...)

I. L'avenir de la crevette malgache n'est pas rose

→activité TICE avec fiche de route à compléter

Les élèves sont seul ou par deux selon le nombre de postes

En vert, les réponses « attendues » des élèves

On peut imaginer faire écrire les titres selon le code couleur du DD pour qu'ils identifient les enjeux de chaque pilier.

Problématique : **La pêche à la crevette à Madagascar : un enjeu social, économique et environnemental.**

Si les élèves ne maîtrisent pas bien la notion d'enjeux :

La pêche à la crevette à Madagascar s'inscrit-elle dans un développement durable ?

A. Une pêche pour des besoins différents (=pilier société)

→photo pêcheurs pirogues : pêche traditionnelle

texte lien entre pauvreté et surpêche

photo chalutier : pêche industrielle

A l'aide des documents remplir ce tableau :

	Pêche traditionnelle	Pêche industrielle
Acteurs : qui pêche ?	Pêcheurs malgaches	Etrangers ou grds groupes de pêche indus
Moyens : quels outils pour pêcher ?	Filets, pirogues	Bateaux, chaluts
Destinataires : à qui est destiné le fruit de la pêche ?	Pêcheurs et conso locale	Etrangers=exportation
Motivation : pourquoi pêcher et consommer les crevettes ?	-se nourrir (gratuit) -quelques profits pour réparer le matériel	-approvisionner les pays qui veulent des produits exotiques -s'enrichir
Résultat : quelle part des prises ?	24%	72%

A l'aide de tes réponses, explique que la pêche à la crevette est une activité vitale pour certains mais menacée par d'autres.

TE : La concurrence dans la pêche à la crevette est inégale et ce sont les pêcheurs traditionnels malgaches, qui sont désavantagés alors que leur pêche leur sert à vivre et crée des emplois.

B. Le concurrence autour de la ressource (=pilier économique)

→carte ZEE ds le monde

texte entente Mada/UE

- 1) Qui devrait pêcher à Madagascar ?
- 2) Qui pêche réellement ? comment est-ce possible ?
- 3) Qu'est-ce qui a motivé une telle autorisation qui se fait au détriment des pêcheurs locaux ?

TE : L'exploitation des crevettes, et des poissons en général, est une ressource financière imp pour l'Etat mais en échange d'investissements financiers, il a décidé de partager sa ZEE avec des Européens.

Définition : ZEE : Zone Eco Exclusive, zone maritime dont l'exploitation se fait exclusivement par le pays côtier.

C. La crevette, une ressource inépuisable ? (=pilier environnement)

→graphique pêche et ressources crevettes

carte des zones de pêche à Mada

dépêche Afp sur la surpêche

- 1) Compte tenu de la taille des zones de pêche, que peut-on dire de l'exploitation du littoral malgache ?
- 2) Depuis 1991, qu'est-ce qui a changé dans le rapport pêche/ressource ? quelle menace pèse de fait sur les crevettes ?
- 3) Quelles autres nuisances environnementales la pêche à la crevette engendre-t-elle ?

TE : Plus de la moitié du littoral malgache est exploité par la pêche. Depuis 1991, les crevettes y sont exploitées au maximum, ainsi le risque de surpêche s'accroît. Cette pêche intensive a des conséquences néfastes sur d'autres espèces prises dans les filets.

Définition : Surpêche : pêche excessive qui ne laisse pas le temps aux espèces de se renouveler par reproduction.

Conclusion de l'étude de cas :

-Réponse à la problématique :

Jusqu'à une période récente l'exploitation de la crevette à Madagascar ne s'inscrivait pas dans une perspective de DD. La pêche est donc un enjeu éco qui se fait aux dépens d'une partie des acteurs, un enjeu humain à cause la concurrence entre les acteurs et un enjeu environnement avec l'exploitation intensive de la ressource.

-Ouverture avec les solutions mises en place pour tenter de remédier à la situation :

→extrait compte rendu FAO sur la p° de crevettes et les emplois induits

photo site aquaculture ds une zone infertile

=docs projetés

texte sur la formation des pêcheurs pour une pêche responsable

Ensemble on complète le tableau :

	Economie	Société	Environnement
Aquaculture	Augmentation des p° et donc des profits	Création d'emplois pour les locaux	Empêcher la déforestation en choisissant les sites
Formation des pêcheurs	Gestion de la ressource éco pour les familles : conservation des pêches	Gestion de la ressource alimentaire : conservation	Renouvellement des espèces en pêchant hors période de reproduction

TE : Une gestion durable de l'exploitation de la crevette a des répercussions positives à la fois sur les malgaches, sur l'économie et sur l'environnement. Mais cela passe par des investissements et un chgt des comportements.

Mise en perspective (1h30)

Objectifs : connaître l'état des ressources océaniques, leur exploitation actuelle et les enjeux pour demain

II. Gérer les ressources océaniques mondiales

→ La mise en perspective se fait sous forme de cours dialogué pour pouvoir faire réagir les élèves, conduire la réflexion et réinvestir l'étude de cas.

La plupart des documents utilisés se trouvent dans leur manuel pour éviter les photocopies, les autres sont projetés avec le vidéoprojecteur.

A. Des ressources convoitées (=pilier éco et société)

→ doc 1, 2 et 5 pp 314-315

- Dans cette autre zone du monde, qui sont les acteurs en concurrence ?

- Par qui est assuré l'arbitrage des conflits ?

- La décision de suspendre la pêche désactive-t-elle vraiment les tensions ? pourquoi ?

TE : L'attrait économique de l'exploitation des ressources a fait naître des rivalités entre les Etats. Des institutions internationales, comme l'UE, doivent légiférer pour tenter d'apaiser les différents acteurs. Lors des interdictions de pêche, les emplois des pêcheurs étant menacés, les tensions jaillissent alors à l'intérieur des Etats.

B. Des ressources exploitées (=pilier environnement)

→ doc 3 p 319 + projection vidéo mutilation requin (<http://www.youtube.com/watch?v=jIS-BstJS9o>)

- Où les ressources sont-elles le plus exploitées ? est-ce que cela concerne le monde entier ?

- Localise et nomme 2 zones de pêche différentes de celle de l'étude de cas.

- Est-ce que le fruit de cette pêche excessive est entièrement consommé ?

- Quel est le risque pour les générations futures (vos enfants) ?

TE : Malgré une grande diversité et une réelle abondance, les ressources halieutiques des océans s'épuisent. Les hommes (qui se sont répartis la ressource en plusieurs zones de pêche) pêchent trop et mal (poisson trop petit, durant la reproduction, juste pour une partie du poisson).

C. Des ressources mieux préservées (=DD)

→ 6 p 319 + projection schéma quota de pêche 2009

- Quelles mesures permettraient de mieux gérer les ressources ?

- Quel système, déjà étudié, permet de préserver la ressource sauvage ?

[éventuellement → affiche greenpeace projetée

- Quel est le rôle des associations, comme Greenpeace, à travers ces affiches ?]

TE : Pour préserver les océans et leurs ressources, les lois (limites, quotas, moratoire) sont nécessaires, autant pour lutter vs les pollutions que pour réduire la surexploitation.

[Des associations dénoncent les problèmes actuels, ainsi les consommateurs avertis peuvent faire la démarche de s'informer pour consommer différemment.]

Définition : Quota : limitation du nombre de captures fixée chaque année par Etat.

Moratoire : Suspension volontaire d'une action.

Aquaculture : élevage d'animaux et végétaux aquatiques

Conclusion :

Actuellement la gestion des ressources halieutiques mondiales est un réel enjeu. Certaines espèces sont menacées d'extinction à court terme. De plus de nombreux conflits entre Etats sont induits par la concurrence liée à l'exploitation de la ressource.

Afin de s'inscrire dans une perspective durable, les Etats interviennent depuis quelques années en légiférant mais aussi en soutenant financièrement les initiatives visant à modifier les comportements.

Cependant malgré les campagnes et actes forts de certaines associations, certaines pêches restent anarchiques, c'est pourquoi la gestion durable de la ressource océanique est un travail long qui n'a pas complètement abouti à ce jour.